



# **TAEKWON-DO ITF**

**2020**

**OFFICIEL**

## RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

---

### 1. Résidence

Les Jeux de Montréal sont ouverts aux résidents de l'île de Montréal exclusivement.

### 2. Représentation

2.1. Les participants représentent, lors des finales, la délégation où ils se sont inscrits (lieu de pratique), sauf s'il y a entente préalable entre les délégations.

Dans le cas d'un litige entre deux délégations, celui-ci sera débattu devant le comité organisateur des Jeux de Montréal.

2.2. Pour représenter une délégation, les participants doivent avoir participé au (x) événement(s) identifié(s) dans les règlements spécifiques de chaque discipline. Dans le but de favoriser la participation, un participant peut s'inscrire à plus d'un sport à la Finale des Jeux de Montréal, et ce, à la seule condition que ce dernier n'ait pas de chevauchement de ses jours de compétition. S'il y a un tel chevauchement, le participant doit faire le choix définitif du sport auquel il souhaite s'inscrire.

2.3. Tous les renseignements exigés sur les listes d'inscriptions doivent être validés par le chef de la délégation.

### 3. Participation

3.1 Les catégories d'âges sont déterminées à l'intérieur des règlements spécifiques de chaque discipline.

3.2 Les critères de sélection pour l'inscription des athlètes sont établis selon la philosophie de chaque arrondissement.

### 4. Exclusion

4.1. Dans le cas des disciplines ayant des standards d'exclusion au niveau de la performance, ceux-ci doivent avoir été réalisés avant le 1er septembre de l'année qui précède les Jeux, sauf si précisé autrement dans les règlements spécifiques.

4.2. Les médaillés d'or de l'année précédente dans une catégorie d'âge ou de poids (dans le cas d'une équipe si elle est composée de 50 % des mêmes membres) ne peuvent pas se présenter aux Jeux de Montréal dans la même épreuve de cette catégorie.

4.3. Dans le cas où des réseaux<sup>1</sup> ou événements municipaux existent, plus qu'une participation dans l'année (entre le 1er septembre et les Jeux) à un réseau provincial reconnu entraîne l'exclusion aux Jeux de Montréal, sauf si précisé autrement dans les règlements spécifiques.

4.4. Les trois (3) premiers aux championnats provinciaux de l'année précédente, dans la même catégorie, ne sont pas admissibles.

---

<sup>1</sup> Réseaux : voir définition et identification dans les règlements spécifiques.

## **5. Pénalité**

5.1. En sports individuels

5.1.1. Tout retard après l'appel officiel entraîne une disqualification à l'épreuve en cours.

5.2. En sports collectifs

5.2.1. Tout retard, lors des rencontres, entraîne la perte du match pour l'équipe fautive. Par contre, les points de participation sont accordés si le match peut se dérouler sur au moins la demie (1/2) du temps réglementaire.

5.2.2. Si le nombre minimum de joueurs n'est pas atteint, l'équipe fautive perd le match et les points de performance. Par contre, les points de participation seront accordés, s'il y a match.

## **6. Déroulement des compétitions**

Les règlements de compétition sont ceux des fédérations de régie, sauf s'il en est précisé autrement dans les règlements spécifiques.

## RÈGLEMENTS SPÉCIFIQUES

### La reconnaissance

Être reconnu par la Fédération québécoise de Taekwon-Do ITF (FQT-ITF).

### L'âge des participants

Le participant doit être âgé entre 6 ans et 14 ans le jour de la compétition.

### Le grade des participants

Les participants éligibles doivent détenir un 10<sup>e</sup> grade (ceinture blanche) jusqu'à concurrence du 2<sup>e</sup> grade (ceinture rouge) inclusivement.

### L'exclusion

En raison de la mission des Jeux de Montréal qui se veut un événement d'initiation à la compétition, certaines restrictions sont imposées aux participants qui auront participé à au moins 1 compétition au cours de l'année entre le 1<sup>er</sup> septembre et la tenue des Jeux. Cette procédure est appliquée pour assurer une équité envers tous les participants.

Types d'événement	Admissibilité
Tournoi local (au sein d'un même dojang)	OUI
Tournoi régional	OUI
Tournoi interrégional	OUI
Tournoi provincial	OUI, mais à 1 seule participation. L'athlète ne doit pas s'être classé dans les 4 premières places.
Compétition provinciale	NON
Compétition provinciale (sélection)	NON
Tournoi invitation national	NON
Compétition nationale (Est-Can, Ouest-Can, Canadien sélection)	NON

### La sélection des athlètes

Les délégations ayant **2 clubs et plus** doivent faire une sélection de leurs athlètes afin de respecter le nombre de participants par délégation (25 maximum). Les méthodes suivantes peuvent être utilisées pour sélectionner les athlètes :

**Le partage des participants** : La délégation peut être divisée en fonction du nombre de clubs présents dans la délégation et un tirage au sort peut être utilisé pour départager en cas d'inégalité.

*Exemple pour 3 clubs : La délégation est divisée en 3, c'est-à-dire, 8 participants par clubs (24 participants) et le dernier tiré au sort.*

**Les préliminaires** : D'un commun accord, les instructeurs d'une même délégation peuvent organiser une sélection par le biais d'une compétition. Les athlètes seront sélectionnés selon leurs résultats. Les organisateurs doivent s'assurer de respecter le nombre de participants autorisés. Il est important que cette compétition se fasse en lien avec la mission des Jeux de Montréal. Ce type de sélection doit être accepté unanimement par tous les instructeurs concernés.

L'organisateur des préliminaires : L'organisateur des préliminaires doit s'assurer que les

instructeurs concernés reçoivent dans un délai raisonnable, soit, au moins 1 mois avant la tenue de la compétition, une lettre d'invitation formelle ainsi qu'un formulaire d'inscription.

- La lettre d'invitation doit renfermer les informations suivantes :
  - Date de l'événement ;
  - L'horaire et le lieu ;
  - Les conditions spécifiques à la participation (âge, grade, coût...).
- Le formulaire d'inscription doit contenir les informations suivantes :
  - Le nom et le prénom du participant ;
  - Le genre (masculin, féminin), la date de naissance et l'âge ;
  - Son grade, le nom de son instructeur et son club ;
  - Son adresse complète ;
  - Toutes autres informations pertinentes.

### **Le processus de sélection des athlètes**

Si le nombre de participants ayant accédé au podium excède le nombre maximum d'athlètes pouvant représenter la délégation (25 participants), l'organisateur devra départager en calculant le nombre de points gagnés par l'athlète.

- Une médaille d'or donne 3 points.
- Une médaille d'argent donne 2 points.
- Une médaille de bronze donne 1 point.
- En cas d'égalité entre les participants, un tirage au sort devra être fait, afin d'être équitable envers tous les athlètes.

L'organisateur devra inscrire dans une grille tous les participants sélectionnés avec leurs pointages et l'acheminer aux instructeurs concernés, aux responsables de la délégation (Ville de Montréal) et au comité organisateur de la Finale des Jeux Montréal en Taekwon-Do ITF. Ce document doit être produit dans les plus brefs délais et doit contenir les informations suivantes.

*Exemple :*

Nom et prénom	Médaille en forme	Médaille en combat	Total des points	Nom de l'instructeur	Club
Nicolas Lemeilleur	Or	Or	6	P.P	GTITF
Sophie Lexcellente	Or	Argent	5	J.J	CTITF
Rodrigue Lebon	Argent	Bronze	3	P.P	GTITF

### **RAPPEL TRÈS IMPORTANT AUX ENTRAÎNEURS ET DÉLÉGATIONS**

**Aucun retard d'athlètes ne sera toléré après la période de vérification des présences ; tout retardataire sera automatiquement disqualifié ! Prière d'en aviser les responsables de clubs et les parents SVP !**

## FORMULE DE COMPÉTITION

Épreuves	Émulation	Temps
<b>Port de l'uniforme ITF <u>obligatoire</u> sous peine de disqualification</b>		
Formes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élimination directe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Temps d'exécution de la forme.</li> <li>Le participant doit exécuter une forme complète.</li> <li>Le participant peut performer la forme précédente à celle de son niveau, seulement s'il vient d'être promu à un nouveau grade.</li> </ul>
Combat	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élimination directe.</li> <li>Sans contact.</li> <li>Il n'y a pas de pesée officielle pour le Taekwon-Do ITF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Normale</b> : Une minute et demie, en temps continu.</li> <li><b>Finale</b> : 1 ronde d'une minute et demie.</li> <li><b>Égalité</b> : 1 ronde d'une minute, avec une minute de repos entre les rondes.</li> <li><b>« POINT DE MATCH »</b> : Si l'égalité persiste, l'arbitre doit procéder à une ronde de combat supplémentaire (le premier participant qui marque un point est déclaré vainqueur [il faut que ce point soit octroyé par la majorité des juges pour être accepté]).</li> <li><b>Équipement obligatoire pour les combats</b> : poings, pieds, casque, coquille, protecteur buccal.</li> </ul>

## Les catégories

ÉPREUVES	CATÉGORIES	#	DIVISIONS
FORMES	MINI-PEE-WEE 6-8 ANS MIXTE	F1	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		F2	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		F3	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		F4	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
	PEE-WEE 9-11 ANS MIXTE	F5	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		F6	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		F7	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		F8	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
	PRÉ-JUNIOR 12-14 ANS MIXTE	F9	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		F10	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		F11	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		F12	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
COMBATS	MINI-PEE-WEE 6-8 ANS MIXTE	C1	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		C2	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		C3	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		C4	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
	PEE-WEE 9-11 ANS MIXTE	C5	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		C6	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		C7	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		C8	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
	PRÉ-JUNIOR 12-14 ANS GARÇONS	C9	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		C10	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		C11	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		C12	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]
	PRÉ-JUNIOR 12-14 ANS FILLES	C13	10 <sup>e</sup> grade [blanche] — 9 <sup>e</sup> grade [barre jaune] — 9 <sup>e</sup> [a] grade [double barre jaune]
		C14	8 <sup>e</sup> grade [jaune] — 7 <sup>e</sup> grade [barre verte] — 7 <sup>e</sup> [a] grade [double barre verte]
		C15	6 <sup>e</sup> grade [verte] — 5 <sup>e</sup> grade [barre bleue] — 5 <sup>e</sup> [a] grade [double barre bleue]
		C16	4 <sup>e</sup> grade [bleue] — 2 <sup>e</sup> grade [rouge]

## RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS

SPORTS [inscription]	CATÉGORIES	ÂGE	PARTICIPATION	SURCLASSEMENT	REMARQUES
Taekwon-Do I.T.F. Réguliers : [25] Substituts : [0] Total : (25)	<b>Mini-Pee-Wee</b> [6-8 ans] – Mixte <b>Pee-Wee</b> [9-11 ans] – Mixte <b>Pré-Junior</b> [12-14 ans] – Mixte en forme – Garçon/Fille en combat	Le participant <u>ne doit pas avoir moins de 6 ans et plus de 14 ans</u> le jour de la compétition.  Le participant doit prévoir l'âge qu'il aura lors de la compétition pour s'inscrire dans la bonne catégorie.	<b>De 10<sup>e</sup> grade</b> [ceinture blanche]  <b>au</b> <b>2<sup>e</sup> grade</b> [ceinture rouge] <b>inclusivement.</b>	Oui  1 catégorie  Si nécessaire, il y aura surclassement d'âge ou de ceinture le matin de la compétition fait par le comité organisateur de la compétition.	Aucune pesée  <b>Port de l'uniforme ITF obligatoire sous peine de disqualification</b>

### Le pointage de la délégation

<b>POINTAGE PERFORMANCE [40 %]</b>		
Classement	Points	
1	3	
2	2	
3	1	
4	1	
5-...	0	
Dans chaque catégorie, le 1 <sup>er</sup> obtient <b>3 points</b> , le 2 <sup>e</sup> obtient <b>2 points</b> , le 3 <sup>e</sup> obtient <b>1 point</b> , le 4 <sup>e</sup> obtient <b>1 point</b> et <b>aucun point à partir du 5<sup>e</sup> rang</b> . La somme des points accumulés par les participants détermine le classement de la délégation.		
<b>POINTAGE PARTICIPATION [40 %]</b>		
25	100 % de la délégation	= 40 points
23 à 24	23 à 24/25 de la délégation	= 35 points
20 à 22	20 à 22/25 de la délégation	= 30 points
18 à 19	18 à 19/25 de la délégation	= 27 points
15 à 17	15 à 17/25 de la délégation	= 23 points
1 à 14	1 à 14/25 de la délégation	= 20 points
Les points de participation sont attribués aux délégations dont la participation est égale ou supérieure à 50 % de leur groupe d'athlètes inscrits. L'écart de pointage entre le haut et le bas du tableau est calculé afin de valoriser l'effort de participation en attribuant plus de points aux trois premières positions.		
<b>POINTAGE ESPRIT SPORTIF [20 %]</b>		
20 points sont alloués pour l'esprit sportif		
Les délégations [athlètes et entraîneurs] seront évaluées sur les cinq [5] éléments suivants :		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) ponctualité,</li> <li>2) respect des règlements,</li> <li>3) respect des officiels (mineurs et majeurs),</li> <li>4) respect de ses athlètes (pour les entraîneurs) et de ses coéquipiers (pour les athlètes),</li> <li>5) respect de l'adversaire.</li> </ol>		
Quatre (4) points sont accordés pour le respect de chaque élément et aucun (0) si l'élément n'est pas respecté.		
Les responsables de discipline peuvent utiliser une des trois méthodes d'évaluation :		
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Évaluation faite par les entraîneurs (idem qu'en 2004)</li> <li>2) Évaluation effectuée par une personne nommée par le responsable de discipline (évaluateur anonyme).</li> <li>3) Évaluation effectuée par le responsable de discipline.</li> </ol>		

Note : Le texte apparaissant en rouge est un changement par rapport à l'année précédente.  
Le ~~texte rayé~~ est un retrait par rapport à l'année précédente.